



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2013

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du Service des Relations internationales et de la Cellule européenne de l'administration parlementaire
2. Dossiers européens:
 - présentation de la procédure adoptée par la Chambre des Députés en matière de dossiers européens
 - adoption des listes de documents transmis par les institutions européennes du 28 septembre au 13 décembre 2013
 - désignation de rapporteurs pour les documents qui sont dans la compétence de la commission
3. 6490 Projet de loi portant approbation de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, faite à Paris, le 13 janvier 1993
 - Rapporteur : Monsieur Félix Eischen
 - désignation d'un nouveau rapporteur
4. 6590 Projet de loi portant approbation de la Convention relative à l'assistance alimentaire, faite à Londres, le 25 avril 2012
 - désignation d'un rapporteur
5. 6615 Projet de loi portant approbation des Accords entre le Grand-Duché de Luxembourg et certains pays tiers concernant les transports aériens
 - désignation d'un rapporteur
6. 6617 Projet de loi portant approbation de l'Accord établissant une association entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part signé à Tegucigalpa (Honduras), le 29 juin 2012
 - désignation d'un rapporteur
7. 6618 Projet de loi portant approbation de l'Accord commercial entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, signé à Bruxelles, le 26 juin 2012
 - désignation d'un rapporteur
8. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Gast Gibéryen (remplaçant M. Fernand Kartheiser), M. Luc Frieden, M. Gusty Graas, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri (remplaçant Mme Claudia Dall'Agnol), M. Marcel Oberweis (remplaçant M. Jean-Claude Juncker), Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Charles Goerens, membre du Parlement européen

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe,
M. Jean-Paul Bever, Mme Pia Bisenius, M. Frédéric Bohler, Mme Rita Brors,
M. Yves Carl, M. Cédric Scarpellini, M. Laurent Scheeck, Mme Tania Tennina,
administration parlementaire

Excusés : M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Jean-Claude Juncker, M. Fernand Kartheiser

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. Présentation des membres du Service des Relations internationales et de la Cellule européenne de l'administration parlementaire

Le président de la commission présente brièvement les membres du Service des Relations internationales et leurs attributions respectives.

2. Dossiers européens:

- **présentation de la procédure adoptée par la Chambre des Députés en matière de dossiers européens**
- **adoption des listes de documents transmis par les institutions européennes du 28 septembre au 13 décembre 2013**
- **désignation de rapporteurs pour les documents qui sont dans la compétence de la commission**

Le président de la commission explique la procédure fixée par l'article 168 du Règlement de la Chambre des Députés qui consiste dans l'envoi, à la base d'une liste établie par la cellule européenne de la Chambre des Députés, des documents transmis par les institutions européennes dans les commissions sectorielles de la Chambre. La liste énumère les documents soumis au contrôle de subsidiarité, d'une part, et les documents soumis au contrôle politique, de l'autre. Les documents classés « A » ne sont pas d'un intérêt particulier pour le Luxembourg ou ont un caractère purement technique, tandis que les documents « B » méritent d'être examinés en commission. La liste contient des résumés pour les documents « B ». Un éventuel avis motivé détaillant les raisons pour lesquelles la proposition législative est susceptible de violer le principe de subsidiarité doit parvenir à la Commission européenne au plus tard huit semaines après la date de l'envoi de la dernière traduction du document.

La Chambre des Députés a fixé le délai de quatre semaines pour l'analyse en commission, suivi d'un délai de quatre semaines au cours duquel l'avis motivé doit être approuvé en séance plénière ou, dans le cas où ceci ne serait pas possible, par la Conférence des Présidents et envoyé par la cellule européenne à la Commission européenne. Pour les avis politiques, aucun délai n'est fixé.

La commission approuve les listes de documents transmis par les institutions européennes du 28 septembre au 13 décembre 2013.

Sont désignés rapporteurs :

- M. Marc Angel pour les documents COM(2013)542, COM(2013)565, COM(2013)566, COM(2013)700, COM(2013)726, C(2013)8006 et JOIN(2013)28,
- M. Marcel Oberweis pour les documents COM(2013)594 et COM(2013)658,
- M. Laurent Mosar pour le document COM(2013)900 et
- M. Claude Adam pour le document COM(2013)837.

Le président de la commission propose d'analyser plus en détail les documents formant le paquet « Parquet européen et réforme Eurojust » (COM(2013)532, COM(2013)533, COM(2013)534 et COM(2013)535) lors d'une future réunion jointe avec la Commission juridique.

3. 6490 Projet de loi portant approbation de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, faite à Paris, le 13 janvier 1993

M. Yves Cruchten est nommé rapporteur du projet de loi.

4. 6590 Projet de loi portant approbation de la Convention relative à l'assistance alimentaire, faite à Londres, le 25 avril 2012

M. Marc Angel est nommé rapporteur du projet de loi.

5. 6615 Projet de loi portant approbation des Accords entre le Grand-Duché de Luxembourg et certains pays tiers concernant les transports aériens

Mme Claudia Dall'Agnol est nommée rapporteure du projet de loi.

6. 6617 Projet de loi portant approbation de l'Accord établissant une association entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part signé à Tegucigalpa (Honduras), le 29 juin 2012

M. Marc Angel est nommé rapporteur du projet de loi.

7. 6618 Projet de loi portant approbation de l'Accord commercial entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, signé à Bruxelles, le 26 juin 2012

M. Marc Angel est nommé rapporteur du projet de loi.

8. Divers

Le Bureau de la Chambre des Députés a autorisé la participation d'un membre de la majorité et d'un membre de l'opposition parmi les membres de la

commission à une conférence sur la subsidiarité organisée le 18 décembre au Bundestag à Berlin. Vu le délai très serré, aucun membre n'est disponible à y participer. La commission convient d'envoyer une lettre d'excuse.

Un membre de la commission s'enquiert sur les suites que la Commission européenne donne à un avis politique d'un Parlement national. Il s'avère en réponse que la Commission européenne réagit par écrit en adressant la réponse au Parlement national concerné. Il sera à examiner si les rapporteurs du Parlement européen considèrent les avis politiques des Parlements nationaux dans leurs rapports respectifs.

Est encore évoquée une ancienne invitation d'un ambassadeur d'un pays de l'Amérique centrale à laquelle la Chambre des Députés n'a pas donné suite.

Luxembourg, le 17 décembre 2013

La secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel